



Saison 2026/2027

Commission des Compétitions Séniors Masculins

Procès-verbal n°01

Réunion du :	Electronique du Vendredi 10 juillet 2026
A :	12 h. Maison du Football Lons le Saunier
Présidence :	M. ANGONIN Emmanuel
Présents :	MM. CLOSCAVET Theo - COMTE Pierre - FARES Maurice - JULLIARD Serge - MONNERET Jean-Pierre - NETZER Jean-Luc et PERERA Gérard

1. Approbation du PV N°13 par la Commission

Pas de remarque. PV approuvé.

2. Championnats

La Commission prend connaissance du mail envoyé par la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté nous indiquant le repêchage de l'équipe de Jura Dolois 3 en R3.

En conséquence, les modifications et confirmations suivantes sont apportées :

Départemental 1 :

- L'équipe de Poligny/Grimont 2 est maintenue en Départemental 1
- L'équipe de Bresse Jura Foot 2 est reléguée en Départemental 2.

Départemental 2

- L'équipe de Mont S/Vaudrey 3 est maintenue en Départemental 2.
- Les équipes de Bresse Jura Foot 3, Jura Stad 1 sont reléguées en Départemental 3

Départemental 3

- Les équipes de St Maur, Brenne Orain 2 et Plaine 39 2 sont reléguées en Départemental 4.
- Considérant le règlement des ententes et le règlement des championnats séniors, dit que l'équipe Beaufort/ Sud Revermont 2 ne peut être maintenue en D3 et est donc reléguée en D4,
- Les équipes classées 9èmes sont reléguées en D4 : Choisey 1 – Rahon 1 - Haut-Jura 2 ou Arcade 2 (suivant procédure disciplinaire en cours).
- L'équipe de Haut-Jura 2 ou Arcade 2 sera maintenue en Départemental 3 (suivant procédure disciplinaire en cours).

Théo CLOSCAVET
Secrétaire de la séance

Emmanuel ANGONIN
Président de la Commission